

73-21

Le 31 mai 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, *ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière et Mélissa Dionne, secrétaire-trésorière-adjointe.*

Accueil par Monsieur le maire et présentation de la nouvelle adjointe à la direction

1. Acceptation de l'ordre du jour

Proposé par Nancy Malenfant, appuyée par Marc Michaud, d'accepter l'ordre du jour.

2. Soumissions concernant l'adjudication d'un contrat pour les travaux de Pavage, rue Lantagne et rue Duguay

Considérant qu' un appel d'offres publics a été effectué sur le SEAO et que deux soumissionnaires ont déposé une soumission conforme ;

- Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. à 108 589.67\$ taxes incluses
- Eurovia Québec Construction inc. à 135 396.48\$ taxes incluses

Considérant qu' à cause de l'inflation, le montant demandé représente une somme de beaucoup supérieure que le budget alloué et que la municipalité ne peut se permettre un tel écart;

Considérant que la rue Lantagne requiert des travaux de toute urgence de structure et de pavage;



No de résolution
ou annotation

74-21

- Considérant que la compagnie Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. maintient son prix pour la rue Lantagne;
- Considérant que le règlement 03-2019 concernant l'adjudication de contrat permet à la municipalité d'allouer un contrat de gré à gré jusqu'à concurrence de 105 700\$ et que des travaux sont présentement en cours avec Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc.;

En conséquence,

Il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, et résolu ce qui suit:

- 1) La municipalité annule l'appel d'offres inscrite sur le SEAO
- 2) Alloue à Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. la partie de la soumission concernant la rue Lantagne au montant de 54 247.66\$ taxes incluses de gré à gré.
- 3) que la municipalité donne le mandat pour la surveillance des travaux au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia.

3. Projet de règlement des chemins – étude

Le conseil est invité à étudier le projet de règlement des chemins municipaux pour être adopté avant la fin de l'année.

4. Enseignes – estimation des coûts

Considérant que des soumissions ont été reçues de Alyson Design & Multimédia concernant des enseignes pour le Centre multifonctionnel et le parc municipal;

75-21

En conséquence, il est proposé par Caroline Dumont, appuyée par Nancy Malenfant et résolu d'accepter les soumissions suivantes :

1. enseigne pour couvrir la fenêtre condamnée sur la devanture au montant de 995\$
2. enseigne pour remplacer la croix au montant de 995\$
3. Panneau " Halte municipal" au montant 125\$
4. Panneau " Toilettes" au montant de 95\$

Les taxes ne sont pas incluses.

5. Événements pré-centenaire – feux d'artifices

Il est possible de faire une journée d'activité le 31 juillet 2021.

On a reçu une offre de 5 000\$ pour un feu d'artifice et on a déjà réservé la Chocolaterie Beljade pour deux heures en après-midi.

76-21

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Normand Henley, de commander un feu d'artifice pour un montant de 5 000\$.

6. Levée de l'assemblée

77-21

Proposée par Nancy Malenfant à 20 : 44 heures.

Maire :

Sec.-trés. :
